

<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article576>

Conseil de vie collégienne une instance pour s'investir dans le collège

- Activités Scolaires - Activités citoyennes -



Date de mise en ligne : samedi 26 novembre 2022

Copyright © Collège Les Provinces Blois - Tous droits réservés

Jeudi 01 décembre à 13h, tous les élèves qui sont intéressés pour s'investir dans leur collège sont les bienvenus en salle d'étude.

Le Conseil de Vie Collégienne est une instance citoyenne qui permet aux élèves de s'impliquer dans la politique de l'établissement :

- [-] restauration au self
- [-] organisation du travail des élèves et notamment de l'accompagnement de ceux qui en auraient besoin
- [-] échanges linguistiques et culturels
- [-] pratiques participatives, ...etc.

Il est composé du chef d'établissement, de représentants d'élèves, de parents, de personnels et de professeurs du collège.

Les décisions du CVC peuvent être présentées au Conseil d'Administration du collège.